

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Mardi 27 juin 2017

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### ----- Subventions pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés

**Le gouvernement a attribué une subvention totale de 2,2 millions de francs à 17 collèges et lycées dans le cadre du programme Handiscol. Il permet d'accompagner la scolarisation des enfants et adolescents handicapés par la mise à disposition d'outils didactiques et pédagogiques.**

Réparties entre 14 collèges et trois lycées, ces subventions sont destinées à fournir aux élèves handicapés scolarisés soit en milieu ordinaire, soit dans une classe ULIS (unité locale pour l'inclusion scolaire), un matériel pédagogique adapté et des aides techniques.

Il s'agit principalement de matériel, informatique, d'aide à la vision (loupe ou monoculaire), de dessin, ou encore des livres. Il permet de venir en soutien de déficiences sensorielles, motrices ou cognitives.

Un second versement nécessitant une évaluation plus approfondie, sera effectué au début du deuxième semestre 2017.

#### Quelques chiffres

A la rentrée 2017, les collèges et lycées de la Nouvelle-Calédonie scolarisent 532 élèves en inclusion :

- 317 en inclusion individuelle (77 en sections d'enseignement général et professionnel adapté dites SEGPA et 240 en milieu ordinaire),
- 215 élèves en ULIS.

Ces effectifs montrent une augmentation de 35 élèves scolarisés et en situation de handicap par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a été permise par la création de classes ULIS dans les collèges mais aussi au niveau CAP (certificat d'aptitude professionnelle). L'implantation d'une nouvelle ULIS professionnelle dans la province des îles Loyauté en est l'illustration.

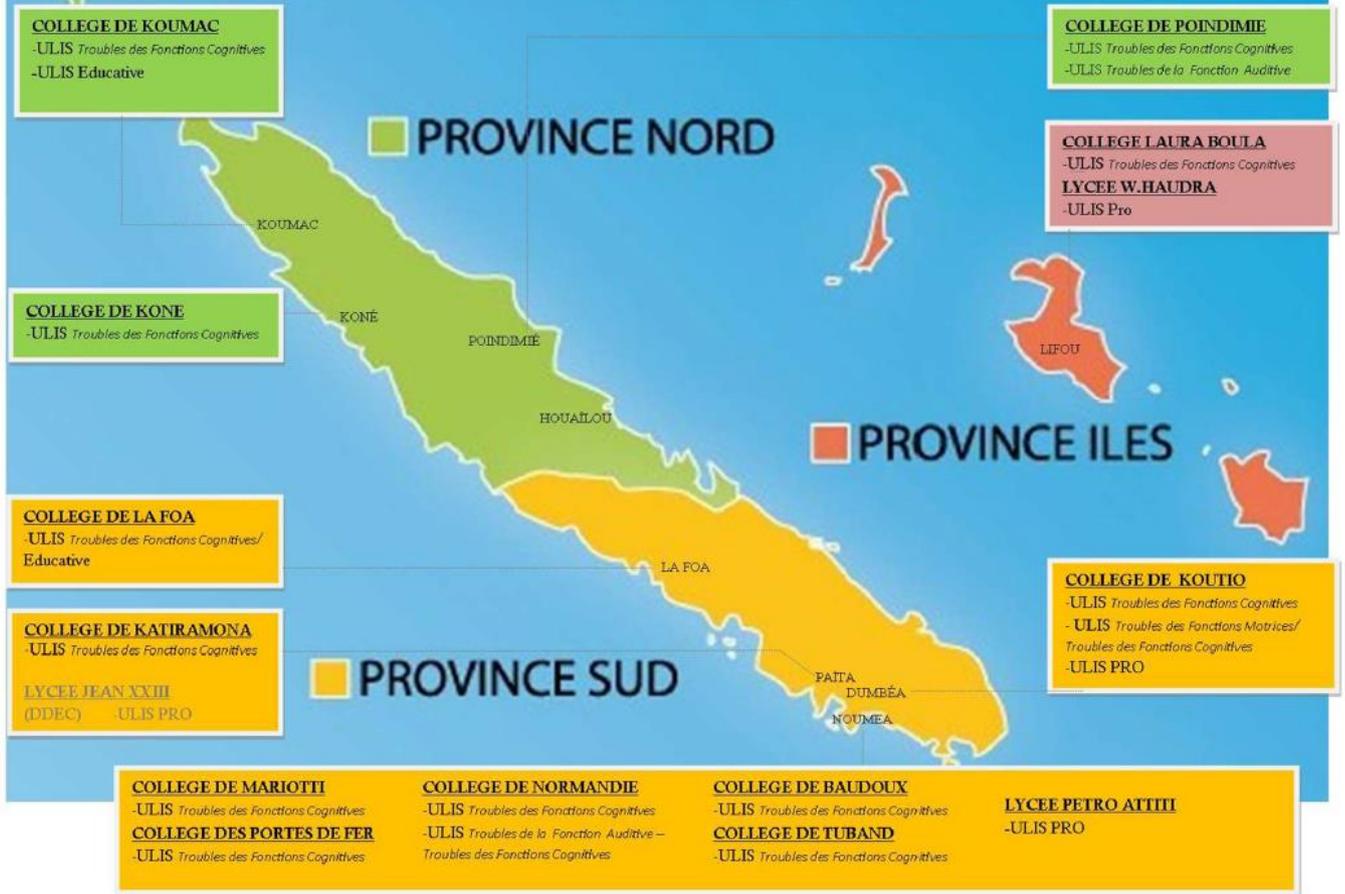
#### La scolarisation des élèves en situation de handicap en NC - Rentrée 2017 -

Scolarisations	PROVINCE SUD	PROVINCE NORD	PROVINCE ILES	TOTAL
Inclusions collectives en <u>ULIS</u>	148	55	12	<b>215</b>
Inclusions individuelles en <u>SEGPA</u>	61	10	6	<b>77</b>
Inclusions individuelles en « milieu ordinaire »	184	39	17	<b>240</b> 121 au collège 114 au lycée 1 à la MFR 1 au CNED (3 à l'UNC)

\*\* Retrouvez toute l'actualité d



### Répartition des ULIS (SECONDAIRE) carte 2017



\* \* \*